

Avis au public

Information et consultation du public concernant le projet des cartes des zones inondables et des cartes des risques d'inondation 2019

Il est porté à la connaissance du public que le projet des cartes des zones inondables (Hochwassergefahrenkarten) et des cartes des risques d'inondation (Hochwasserrisikokarten), élaboré conformément aux dispositions de l'article 38 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, peut être consulté soit au secrétariat communal, soit à l'adresse des sites électroniques suivants : www.waasser.lu, www.emwelt.lu, eau.geoportail.lu à partir du 17 juin 2019.

Des observations écrites peuvent être déposées jusqu'au 17 septembre 2019 soit auprès du collège des bourgmestre et échevins, qui les transmet à la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable ou directement par les moyens suivants :

- moyennant un courriel à l'adresse électronique zones.inondables@eau.etat.lu
- par la fonction « Feedback » du site eau.geoportail.lu
- par voie postale à l'adresse suivante :

Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable
Cartes zones inondables
L-2918 Luxembourg

Waldbillig, le 14 juin 2019

Pour le Collège échevinal,

La bourgmestre,



La secrétaire communale,

